

Lettre ouverte à Madame la Ministre de la Mer et de la Pêche

Sauvons les communautés côtières et notre modèle artisanal

Port en Bessin le 10/12/2025

Madame la Ministre,

La pêche artisanale est bien plus qu'un métier : c'est un mode de vie, un héritage transmis de génération en génération, qui fait battre le cœur et l'économie de nos communautés côtières. C'est une culture.

Le long de nos rivages, les pêcheurs apportent bien plus que du poisson frais et de qualité : ils entretiennent le lien social, l'attractivité touristique et la vitalité économique de nos ports et villages.

Chaque bateau amarré dans un port fait vivre toute une filière : commerces de proximité, ateliers de réparation navale, chantiers d'entretien, entreprises de transformation et de transport des produits de la mer.

Les revenus gagnés en mer irriguent l'économie locale, soutenant des familles qui vivent et travaillent toute l'année sur le littoral, bien au-delà de la seule saison estivale. Dans de nombreuses familles, la pêche est une tradition, une fierté, une identité. Elle est aussi une leçon de résilience.

Pour ces femmes et ces hommes, la pêche n'est pas une option : c'est leur seule ressource, leur manière de contribuer à la vie collective et à la préservation de nos côtes.

Pourtant, partout, les gens de mer font face à des pressions croissantes : spatiales, économiques, réglementaires, environnementales et industrielles.

Lorsque nous protégeons la mer, nous protégeons la pêche. Et lorsque nous soutenons la pêche artisanale, nous préservons la vie sur notre littoral.

La Manche se meurt, et nous regardons ailleurs.

Une situation devenue alarmante

La réussite fragile de la gestion de la coquille Saint-Jacques en Normandie ne doit pas masquer une réalité désormais alarmante pour l'ensemble de la filière.

La Manche est en passe de devenir un véritable Far West maritime, où des flottilles européennes viennent exploiter, sans régulation suffisante, les espèces non soumises à quotas avec des navires démesurés : coquille Saint-Jacques, céphalopodes, barbets, bulots...

Face à l'échec du Gentlemen's Agreement sur la senne danoise, face aux tensions sur le partage de la coquille Saint-Jacques, face au dumping social, environnemental et commercial, face aux intrusions répétées des plus grands navires de pêche du monde dans nos espaces côtiers, face à l'effondrement du stock de sole en Manche, face aux impacts exponentiels du changement climatique sur le bulot, le lieu jaune et l'ensemble des gadidés, face à l'accumulation des pollutions, à l'industrialisation croissante et aux contraintes environnementales, face aux incertitudes liées au Brexit, nous ne pouvons plus rester des spectateurs aphones.

Depuis plus de dix ans, nous alertons sans être entendus, ni par un monde politique trop souvent éloigné des réalités maritimes, ni par une administration centrale enfermée dans ses procédures. Le cadre juridique actuel du Code rural ne permet pas d'assurer une reconnaissance suffisamment précise du statut d'artisan, ce qui crée une asymétrie de traitement au profit des personnes morales.

Notre souveraineté alimentaire ne peut rester un simple affichage.

Il ne reste aujourd'hui même pas 35 chalutiers de plus de 18 mètres en Manche. Il est urgent d'enrayer cette hémorragie silencieuse et de préserver nos outils productifs.

Nous ne voulons plus être des victimes.

Nous voulons préserver le modèle artisan du patron-armateur embarqué.

Maquereau : une injustice inacceptable

En 2026, le quota de maquereau attribué à la France sera réduit de 70 %.

Les pêcheurs artisans n'ont pas à payer les dérives ayant conduit à cette diminution drastique, dérives dont ils ne sont pas responsables et dont la pêche industrielle porte la responsabilité majeure.

Au nom du principe pollueur-payeur, nous demandons solennellement qu'aucun kilogramme de maquereau ne soit alloué à la pêche industrielle.

Le quota français doit être réservé exclusivement à la pêche artisanale :

la seule qui pratique une activité durable, valorise ses productions, maintient l'emploi local et ne soit pas à l'origine de la crise actuelle.

Ce qu'il faut maintenant : du courage politique

Ce ne sont ni les seuls chiffres, ni les TAC, ni les quotas, ni des modèles dépassés, ni les logiques financières qui sauveront nos métiers.

Ce ne sont pas davantage des décisions techniques déconnectées du terrain qui permettront d'assurer l'avenir de nos ports.

Nous ne demandons pas des discours.

Nous demandons du courage politique.

Une volonté claire de préserver nos métiers.

De protéger réellement les ressources.

De refuser que la Manche devienne un terrain de jeu pour la finance mondiale.

De redonner de l'espoir aux gens de mer.

D'assurer un avenir à ceux qui vivent et travaillent sur le littoral.

Car c'est maintenant que se joue l'avenir de nos côtes.

C'est maintenant que se joue l'avenir d'une France maritime, libre, productive et vivante.

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

Dimitri ROGOFF Président du CRPMEM de Normandie